



Bulletin trimestriel du Club Philatélique Bayard

1^{er} trimestre 2011

Association loi 1901 affiliée à la Fédération Française des Associations Philatéliques (VIII - 563).

Siège social : Mairie de Pontcharra - 95 avenue de la Gare 38530 PONTCHARRA

www.interalpes-philatelie.org

(document diffusé gratuitement aux seuls membres du Club Philatélique Bayard)

Bulletin d'information périodique du Club Philatélique Bayard

Directeur de publication : Serge Ripert

Rédaction : Anne-Marie Pardo - Serge Ripert

Édition : par nos soins

Toute reproduction intégrale ou partielle des pages de la présente publication, par quelque procédé que ce soit et faite sans autorisation de l'éditeur est illicite et constitue une contrefaçon (Loi du 1^{er} juillet 1992, article 335.2).

Sommaire

Message du président	Page 1
Réunions et manifestations à venir	Page 1
Les évènements du trimestre	Page 2
La page jeunesse	Page 5
A la découverte de	Page 7
Quelques points de règlement	Page 8

Réunions et manifestations à venir

réunions adultes (17h à 19h) :

02 avril à Pontcharra
16 avril à Pontcharra
14 mai à Barraux
28 mai à Pontcharra
11 juin à Pontcharra
25 juin à Pontcharra

réunions jeunes à :

Pontcharra : 16/04, 28/05, 25/06 de 15h30 à 16h30
Barraux: 2/04, 14/05, 11/06 de 15h à 16 h
Ste Marie d'Alloix : 20/04, 18/05, 15/06 de 17h30 à 18h30

manifestations des clubs voisins :

24 avril : bourse du CP. St Priest
1er mai : bourse du CP.Faverge
17 et 18 juin : 50ème anniversaire du barrage de Roseland - AP.Ugine Albertville

manifestation nationale :

10 au 13 juin : Congrès FFAP à Metz

Message du président

Nous devons aborder l'année 2011 en ayant à l'esprit qu'un nouveau challenge se présente à nous : la survie de notre association passe par un effort de chacun pour trouver de nouveaux moyens de financement et aussi par la réduction des dépenses afin d'éviter d'en arriver à une augmentation significative de nos cotisations.

Pour réduire les dépenses, il est bien sûr inutile d'imaginer un seul instant de quitter la FFAP et le GRAP afin de passer par zéro les cotisations reversées à ces organisations.

En effet, être fédéré est une garantie de sérieux et de pérennité pour nos adhérents et pour les organismes officiels avec lesquels nous avons des relations (La Poste, les municipalités, la Préfecture, ...).

D'ailleurs, certains de nos adhérents qui font aussi parti d'associations sportives savent l'importance d'appartenir à une fédération.

Etre fédéré signifie que nous ne sommes pas seuls et que nous pouvons nous appuyer sur un réseau de clubs et de personnes qui sont prêtes à nous aider, soit pour organiser une manifestation, soit pour résoudre des questions purement philatéliques.

Etre fédéré permet à notre association d'organiser des manifestations officielles qui par le passé ont contribué à sa bonne santé financière et à certains d'entre nous de participer à des expositions compétitives et ainsi, par la qualité de leurs travaux, faire connaître notre club dans notre pays.

Enfin, notre club est fédéré depuis sa création en 1965 et c'est probablement pour cela qu'il existe encore.

Notre devoir est donc de dépenser raisonnablement et de trouver suffisamment de nouvelles ressources pour ne pas trop diminuer nos disponibilités financières.

Nous devons donc tout faire pour réussir ce nouveau challenge afin que notre club vive encore longtemps.

Une association "loi 1901" est certes une association à but non lucratif, mais cela ne l'empêche pas de réaliser des excédents d'exploitation non redistribuables à ses adhérents, lui permettant de développer son activité et de faire face à ses obligations financières dans la mise en place de manifestations importantes. □

Les évènements du trimestre

Assemblée Générale du 5 février à Pontcharra

Membres présents : Mlle SUCH, Mmes CLEMENSON, PARDO, RIPERT, SALEMI, Mrs ALBERELLI, ALLEMAND, BOUSSARD, COCHAT, CHIARI, DANFOSSY, DAVID VAUDEY, FERRARI, FLORES, GODEST, GUIDET, LACOMBE, MENONI, PARDO, PARRAUD, PETROZ, RIPERT, ROSA-BRUSIN, ROUSSILHE, ROUX, ROZE, THIEVENAZ, VANWONTERGHEM, VOTTA

Excusés : Mme LE BRUN, Mr BELLE et Damien MENONI.



Sur les 37 adhérents, 29 sont présents soit la majorité des membres. Les statuts actuels du Club ne prévoyant pas que les membres empêchés puissent se faire représenter, seuls les présents votent. La majorité des membres étant présente toutes les décisions seront donc validées.

1 - Rapport moral du Président Serge Ripert

Tout d'abord, il souligne que l'année 2010 a été satisfaisante malgré un résultat financier déficitaire. Au nom du Bureau, il remercie ensuite celles et ceux qui sont venus rejoindre le Club et souhaite que leur satisfaction soit totale.

Il remercie également ceux qui ont soutenu le Club et assuré sa promotion

Il remercie enfin la Responsable Jeunesse pour son engagement, les membres du Bureau et les Vérificateurs aux Comptes pour le travail accompli durant l'année écoulée.

Il souligne que les objectifs fixés il y a un an n'ont pas tous été atteints :

- notre effectif adulte est à un bon niveau et notre effectif jeunesse a progressé. Trois sections jeunes sont maintenant ouvertes
- la Fête du Timbre organisée à Pontcharra a été réussie au plan qualitatif, mais les résultats financiers n'ont pas été à la hauteur de nos espérances par manque de visiteurs
- le succès de la manifestation "Savoir en partage" organisée à Barraux nous a assuré une bonne promotion

Ce Rapport Moral est approuvé à l'unanimité.

2 - Evènements marquants de l'année écoulée

- les médailles obtenues en février et novembre par nos membres participants à la Fête du Timbre de Pontcharra et à l'exposition Régionale de St Galmier
- la remise du Trophée des sports et du bénévolat à notre Responsable jeunesse par la ville de Pontcharra
- la victoire d'André Allemand au quatrième Challenge Interne du Club

3 - Bilan financier présenté par le Trésorier Marc Chiari

Le bilan financier à fin 2010 est négatif en particulier à cause de la Fête du Timbre 2010.

Les vérificateurs aux comptes n'ont pas constaté d'anomalies et certifient que les comptes sont réguliers et sincères. Les comptes ont été approuvés par l'Assemblée à l'unanimité.

4 - Election du nouveau bureau et des Vérificateurs aux comptes

Le quitus a été accordé au bureau sortant dont tous les membres sont démissionnaires.

L'Assemblée a reconduit à l'unanimité le bureau sortant. La composition du bureau pour 2011 est donc :

Président	:	Mr RIPERT Serge
Vice-Président	:	Mr PETROZ Marcel
Trésorier	:	Mr CHIARI Marc
Secrétaire	:	Mme RIPERT Marie-France
Déléguée Jeunesse	:	Mme PARDO Anne-Marie
Délégué Thématique	:	Mr CHIARI Marc

Les Vérificateurs aux comptes sont aussi maintenus dans leurs fonctions et sont donc les suivants :

Vérificateur aux comptes	:	Mr ROUX Jacky
Vérificateur aux comptes	:	Mr FLORES Diégo

5 - Objectif 2011

Les objectifs fixés pour l'année 2011 par le président sont les suivants :

- trouver de nouveaux moyens de financement pour le club :
 - bourses : tables payantes pour les non adhérents au club
 - calendrier à réaliser et à vendre à notre bourse d'octobre
 - tombola à notre bourse d'octobre (sous réserve d'obtention des autorisations nécessaires)
 - MTAM à réaliser et vendre lors de manifestations Grand Public
- conserver nos effectifs
- aider nos adhérents à participer aux expositions compétitives (aide technique et matérielle) avec en particulier une aide spécifique pour une première participation en compétition.

6 - Budget 2011 et cotisations 2011

Le budget présenté pour 2011 est en équilibre grâce à la vente exceptionnelle de matériel philatélique du club. Il couvre les frais de fonctionnement courant.

Ses recettes sont composées des subventions versées en principe par la municipalité de Barraux ainsi que des cotisations des membres.

Pour 2011, les cotisations sont identiques à celles de 2010 et sont donc fixées à :

- adultes : 15 €
- jeunes : 5 €

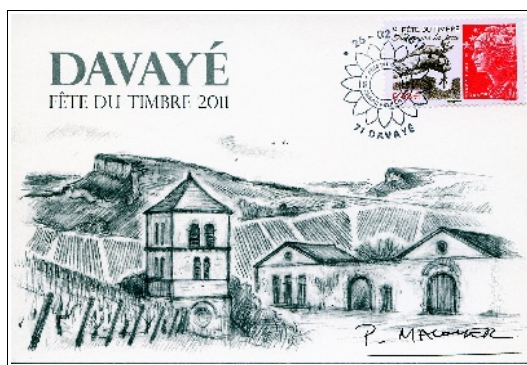
Le budget 2011 ainsi que le montant des cotisations sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée.

6 - Questions diverses

- L'assemblée est d'accord sur les points suivants :
 - organisation d'une Fête du Timbre non compétitive en 2012 ou 2013 à Fort Barraux
 - poursuite du projet "musée"
 - mise en place d'un service "mancoliste"
 - organisation d'une bourse (période à définir) à Allevard
 - intégration dans le bulletin du club des sujets philatéliques traités pendant les réunions du trimestre
- Par contre l'avis est partagé en ce qui concerne le changement éventuel du logo du club.

Nous nous séparons vers 19h00. □

La Fête du Timbre 26 et 27 février 2011



Les résultats obtenus par nos trois adhérents qui participaient aux expositions compétitives sont plutôt encourageants :

- Claire en Classe Ouverte jeunesse à Davayé (71) : médaille d'or (informations complémentaires dans la rubrique jeunes.
- Marie-France en Classe Ouverte adultes à Lyon (69) : médaille d'or
- Serge en Histoire Postale à Thonon les Bains (74) : médaille d'argent.

Bien sûr, tous sont qualifiés pour le championnat régional qui aura lieu en février 2012 à Lyon. □

La réunion des Présidents d'Association du GRAP (27 mars 2011 à Montbrison)

C'est cette fois l'association de Montbrison (42) "Le Forez Philatélique" qui accueillait cette réunion à laquelle participaient de nombreux clubs du GRAP.

Les points suivants sont à retenir :

- les effectifs 2010/2011 sont encore en baisse légère mais s'expliquent en partie par la radiation de 3 clubs en cours d'exercice précédent et la démission du club d'Annecy-le-Vieux en début d'année 2011.
- le point fait sur la Fête du Timbre 2011 fait ressortir une baisse de fréquentation et des ventes de souvenirs ainsi qu'une baisse sensible du nombre de collections participant aux expositions compétitives
- le Congrès du Groupement, organisé par Philapostel Rhône-Alpes, aura lieu les 25 et 26 février 2012 à Lyon (Mairie du 8^{ème}). A cette occasion, un nouveau Conseil d'Administration, un nouveau bureau et un nouveau président seront élus
- déjà trois clubs sont candidats à l'organisation de la prochaine Fête du Timbre (13 et 14 octobre 2012) :
 - le CTG Grenoble (non compétitive)
 - Bourg en Bresse (non compétitive)
 - l'APR à Lyon (compétition en HIS et TRA)
- le club d'Evian est candidat à l'organisation de "Timbre Passion 2012" qui comportera le championnat de France Jeunesse ainsi que le championnat de France Adultes en Thématique et Polaire
- au niveau Jeunesse :
 - pas de Concours Fondation Jeunesse ADPhile en 2011 et les lauréats de l'édition 2009 doivent faire un compte rendu à P.Lesage sur l'utilisation des fonds obtenus
 - les sujets des concours nationaux 2013 qui seront à présenter en collectif jeunes à la Fête du Timbre 2012 sont les suivants :
 - THE : les maisons du monde
 - TRA : les enveloppes PAP timbrées Marianne
 - COV : à la découverte de ma région
- une bourse Interclubs du GRAP sera organisée le 15 octobre 2011 par l'APR à Lyon
- l'étude d'un système de motivation des Jeunes avec définition des niveaux et récompenses associées (pins) est lancée
- la prochaine réunion des présidents des associations du GRAP aura lieu le 25 juin 2011 à Bourg en Bresse. □

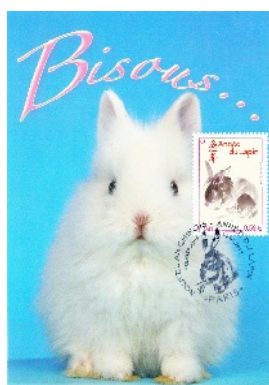
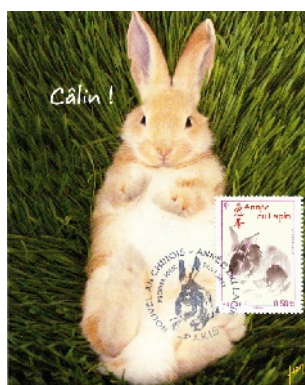
La page Jeunesse

L'année 2011 commence avec deux "1^{ères} fois" très réussies !

Tout d'abord, bravo à tous les jeunes du club qui ont réalisé leur 1^{ère} carte maximum :

1. Ils ont cherché une carte postale représentant un lapin avec, de préférence, une zone claire.
2. Le club leur a fourni le timbre de l'horoscope chinois émis le 17 janvier et qui représente... un lapin bien sur !
3. Les jeunes ont préparé leur carte en collant le timbre "côté lapin" et en prévoyant une zone claire pour que l'oblitération soit visible.
4. Nous avons tout envoyé au service des oblitérations 1^{er} jour (Immeuble ORSUD - 3-5 Rue Galliéni - 94250 GENTILLY) en s'organisant pour le faire dans un délai de 2 mois maximum après l'émission du timbre.

Merci à la poste pour le résultat que vous pouvez admirer ci-dessous et pour avoir été hyper rapide puisque les cartes sont revenues en moins d'une semaine !



Et félicitations à Claire pour sa première participation à une compétition philatélique avec "Les animaux en héraldique". Elle a remporté la médaille d'or à la fête du timbre à Davayé ainsi que le trophée Jeunesse du GRAP (Groupement Rhône Alpes Philatélie).

Elle peut donc présenter sa collection à la prochaine compétition de niveau régional.



Le jeu : Cherchez l'erreur

Tous ces timbres sont "erronés" : une erreur s'est glissée dans la représentation du thème (ou dans un détail pour l'année du coq). A vous de trouver laquelle !

Et comme d'habitude, solution au prochain numéro... □



1



2



3



4



5



6



7

A la découverte de : la Marianne de Dulac

La Marianne de Dulac est la 5^{ème} des séries provisoires d'usage courant.

Ces séries sont constituées par des timbres imprimés aux USA, en Angleterre, en Algérie ou en France et émis en France à la demande des institutions "provisoires" dans une période qui suivait la libération de Paris (25 août 1944). Ces timbres ont en majorité été retirés le 12 mai 1945.

La première valeur de la Marianne de Dulac (1,50 F) a été émise le 16 septembre 1944.

Commandée à l'origine par le Général de Gaulle à Edmond Dulac (artiste britannique d'origine française) elle fut imprimée en taille douce à plat à Londres par Thomas De La Rue & Company Ltd.



Pour la dessiner, Edmond Dulac s'est inspiré du visage de Léa Rixens épouse de son ami le peintre Emile Rixens. C'est la première fois que l'effigie d'une Marianne symbole de la République apparaît sur un timbre de France. La version définitive de ce timbre est retenue à la suite d'un concours ouvert à Alger le 8 décembre 1943 par le commissaire aux Colonies René Plévent.

Il y eut en effet trois projets :



- Le premier projet avait été refusé par le Général de Gaulle qui n'aimait pas la légende "R FRANCE F". Il avait été imprimé en héliogravure chez Harrison & Sons.
- Le second fut imprimé en héliogravure chez Harrison & Sons à 10 000 exemplaires mais non émis car cette Marianne avait été conçue pour la France libérée (ce qui n'était pas encore le cas)
- C'est le troisième projet qui est ainsi adopté le 10 février 1944.

Dix neuf autres valeurs seront ensuite émises du 17 mars au 15 novembre 1945. Elles seront toutes imprimées en taille douce à Londres.

Toutes furent retirées de la vente le 17 août 1946 sauf le 50 F qui servit jusqu'au 15 novembre 1947

Une vignette similaire gravée par Mazelin sera testée à l'imprimerie de Paris (15 couleurs différentes - 7 mai au 9 août 1948).

Il n'existe pas de timbres pré oblitérés ni de timbres de FM ni d'entiers postaux émis à ce type. □



Quelques points de règlement

Début février 2011, la FFAP nous a adressé quelques modifications concernant en particulier le règlement général des expositions et le règlement Jeunesse.

Voici ce qu'il faut en retenir :

- Règlement général des expositions article EXP/19-1 alinéa 14 "un cadre" :
 - Oui, on peut envisager la CL1 pour les jeunes.
 - Cette classe est toutefois réservée aux collections spécialisées qui ne peuvent être présentées sur plusieurs cadres, ce qui n'est pas souvent le cas des collections de jeunes.
- Règlement général des expositions article EXP/17-2 (adultes) :
 - Le nombre de pages pour les adultes en départemental et régional sera un multiple de 12
 - Le nombre de pages pour les adultes en national sera un multiple de 16
 - Il n'y a donc rien de changé.
- Règlement spécifique jeunesse : minimum 16 pages
 - Oui, le minimum de pages pour les jeunes est maintenant de 16 pages au lieu de 12 et les collections doivent être réalisées en multiples de 16.
 - Cela est vrai en départemental, régional et national.

Dans le montage des collections Thématiques destinées à être présentées en compétition, voici deux points qui, peuvent être importants :

- les "Timbres en ligne" peuvent être utilisés s'ils ont circulé



- les "Mon Timbre A Moi" ne peuvent en principe pas figurer dans la collection car comme indiqué dans "La Liste des émissions abusives de timbres-poste" (document FFAP et FIP), ils ne sont pas vendus aux guichets des Postes et de plus, leur prix de vente est sans rapport avec leur pouvoir d'affranchissement. ■